

RAPPORT DE SUIVI
PROJET D'INVESTISSEMENT VISANT L'AMÉNAGEMENT
DU SITE EXTÉRIEUR DE FORMATION
DE L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE GAZIÈRE DE BOUCHERVILLE

1 Le projet d'investissement visant l'aménagement du site extérieur de formation de l'École de
2 technologie gazière (ÉTG) de Boucherville a été approuvé le 8 septembre 2017 par la décision
3 D-2017-096, de la Régie de l'énergie (Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c.
4 (Énergir) de soumettre, lors du dépôt des rapports annuels, les données nécessaires au suivi du
5 projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

6 La mise en service finale a dû être reportée en raison de deux problématiques survenues lors de
7 la préparation des équipements du site, comme expliqué au Rapport annuel 2019¹.

8 À l'automne 2019, les nouveaux garde-corps permanents pour les tranchées ont été installés
9 comme prévu. L'autre problématique causée par l'accumulation d'eau dans les puits du système
10 du simulateur de fuites a été corrigée en juin 2020. Des travaux d'excavation pour l'installation
11 d'un drain français à proximité de l'ensemble des puits ont permis d'éliminer ce problème.

12 À la suite de ces corrections, le site est totalement fonctionnel.

¹ R-4114-2019, pièce B-0095, Énergir-22, Document 1.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

1 Le tableau suivant présente les coûts finaux du projet au 30 septembre 2020.

COÛTS FINAUX AU 30 SEPTEMBRE 2020

(000 \$)

	Budget initial	Réel au 30 septembre 2020	Écart
	(1)	(2)	(5=4-1)
Infrastructures	1 305	1 665	360
Équipements de base des immeubles	364	555	191
Équipements fonctionnels des immeubles	394	346	(48)
Équipements opérationnels des immeubles	91	95	5
Équipements techniques des immeubles	191	159	(32)
Mobilier	351	174	(177)
Contingence	269		(269)
Total global	2 964	2 994	30

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux

2 Au 30 septembre 2020, les coûts finaux sont de 3,0 M\$, soit un coût légèrement supérieur de
 3 30 k\$ par rapport au budget initial et inférieur de 70 k\$ par rapport à la projection finale au Rapport
 4 annuel 2019. La contingence a été utilisée en totalité pour corriger les deux problématiques
 5 identifiées à la page précédente.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET FINAL

1 L'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est
2 effectué sur une période de 15 ans.

Description	Impact initial	Impact final
Impact tarifaire 15 ans (000 \$)	1 549	1 963

4. DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI

3 Conformément à la décision D-97-25, Énergir demande à la Régie de mettre fin à ce suivi.

4 En vertu de cette décision, les suivis de projets prennent fin lorsque les deux conditions
5 ci-dessous sont rencontrées ou à la troisième année du suivi :

- 6 • conciliation des investissements réels liés aux coûts de construction par rapport aux
7 prévisions initiales; et
- 8 • atteinte des retraits réels des volumes de ventes prévus à la maturité du projet.

9 Comme le projet est complété et que les coûts sont finaux, Énergir demande à la Régie de mettre
10 fin au suivi.

11 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'investissement visant**
12 **l'aménagement du site extérieur de formation de l'École de technologie gazière de**
13 **Boucherville et de l'autoriser à y mettre fin.**